

Organisation des TFE ELEC

Proposition et attribution des sujets de TFE

- Les promoteurs d'un TFE sont membres du Département ELEC et sont académiques, scientifiques définitifs nommés au cadre ou scientifiques permanents du FNRS. Les co-promoteurs peuvent être extérieurs au Département.
- L'introduction des sujets se fait via le Web dans la base de données ELEC.
- Le calendrier pour l'introduction des sujets est le suivant :
 - Clôture de l'introduction des sujets le dernier jour des vacances de Pâques.
 - Ouverture du site Web aux étudiants dès le premier jour de la rentrée après les vacances de Pâques.
 - Remise du choix des étudiants au plus tard le vendredi de la semaine S12 du 2^{ème} quadrimestre.
- Ce planning pourrait néanmoins être modifié afin d'assurer une bonne synchronisation avec les commissions de diplômés ELME et MECA.
- La répartition des sujets de TFE proposés par les membres du Département ELEC est réalisée par un groupe de personnes constitué du Président et du secrétaire académique de la Commission de diplôme ELEC ainsi que des délégués ELEC22 et ELME22. En cas de conflit, le groupe de travail privilégiera la concertation avec les étudiants et les promoteurs aux dépens d'une décision arbitraire. En cas de difficulté, le Président ou le secrétaire ELME sera consulté.

Jury des TFE

- Le jury d'un TFE est constitué au minimum de trois membres dont le promoteur ou les co-promoteurs. Deux membres au moins du jury doivent appartenir au personnel académique, scientifique définitif nommé au cadre ou scientifiques permanents du FNRS de l'UCL. Les autres membres du jury peuvent être des personnes (chercheurs, membres extérieurs,...) ayant participé à l'encadrement du TFE.
- La composition du jury est proposée par le promoteur ou les co-promoteurs.
- Le Président de la Commission de diplôme ELEC ou, à défaut, le secrétaire académique ELEC assiste à l'ensemble des présentations et joue le rôle de médiateur. Il ne participe pas directement à l'évaluation du travail mais guide le jury dans ses délibérations et assure une équité entre les différents TFE

Présentation des TFE

- Les dates de présentation des TFE en juin et en septembre sont fixées avant les vacances de Pâques par le secrétariat ELEC en concertation avec ELME et MECA. Elle est communiquée à tous les membres du département qui devront veiller à ne pas prendre d'engagement pour cette période.
- Les étudiants fournissent une copie de leur texte à chaque membre du jury, à la bibliothèque de l'unité de leur promoteur principal (l'unité TELE demande une copie supplémentaire) et au Président de la Commission de diplôme ELEC au plus tard une semaine avant la présentation. Ce dernier transmettra après la délibération son exemplaire du TFE à la bibliothèque ELEC.
- Les étudiants sont encouragés à fournir une version électronique de leur texte (format PDF) à l'informaticien du Département ELEC.
- Le timing d'une présentation d'un TFE (1 ou 2 étudiants) est le suivant :
 - 20 minutes pour la présentation par les étudiants
 - 10 minutes de questions-réponses
 - 15 minutes pour la délibération
- Les présentations et les délibérations ont lieu dans les locaux du Département suivant les indications fournies par le secrétariat.
- Le concours IEEE est organisé à un autre moment de manière totalement autonome.